



ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer



direction de la Sécurité
et de la Circulation routières

sous-direction
de l'exploitation et de la
sécurité de la route

la Défense, le 18 octobre 2005

**Le Ministre des Transports,
de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer**

Vu les dispositions de la circulaire DSCR/DR n° 92-63 du 19 octobre 1992,

Vu les dispositions de la Circulaire DSCR/DR n° 93-029054 du 26 mars 1993,

Vu le dossier présenté par la Direction Départementale de l'Équipement de Seine et Marne du 11 mai 2004,

Vu l'avis favorable émis le 10 octobre 2005 par la conférence Inter Services en date du 22 septembre 2004,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver, conformément aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, la numérotation des échangeurs de la déviation Est de l'aéroport Charles DE GAULLE figurant dans les fiches itinéraires jointes.

Article 2 : d'approuver, conformément aux termes de la circulaire DSCR/DR du 19 octobre 1992, le schéma directeur de la déviation Est de l'aéroport Charles DE GAULLE concernant la signalisation des échangeurs figurant dans les fiches itinéraires jointes.

*Pour le Ministre et par délégation :
L'Ingénieure des Ponts et Chaussées
Adjointe au chargé de la sous-direction
de l'Exploitation et de la Sécurité Routières*


Marie-Thérèse GOUX

Schéma directeur de signalisation de la rocade 104 (francilienne)

D.M. du annule et remplace la DM du 2/12/02 - page 13/18

section 5 - A15/A170

sens intérieur : de A15 vers A4		Repérage échangeur	sens extérieur : de A4 vers A15		Observations
Filante	Sortie		Filante	Sortie	
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE PONTOISE ST OUEN L'AUMONE	PARIS ÉPINAY S/ SEINE ARGENTEUIL PIERRELAYE	N 184 x A15W	VERSAILLES CONFLANS STE HONORINE ÉRAGNY s/ OISE P.A. DES BELLEVUES	PARIS *	(1) la mention CITE de l'AUTO, proposée par la DDE n'a pas été retenue
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE ST OUEN L'AUMONE	ROUEN * PONTOISE	N 184 x A15Y	PARIS * VERSAILLES CONFLANS STE HONORINE ÉRAGNY s/ OISE P.A. DES BELLEVUES	ROUEN PONTOISE CERGY-PREFECTURE	(2) modification des accès aux parcs d'activités. Mention globalisante en remplacement des appellations permettant de préserver l'avenir (changement d'appellation, ouverture de nouveaux P.A.
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE ST OUEN L'AUM.-CENTRE	ST OUEN L'AUM.-CHENNEVIÈRES	N184 x L. Weiss			(3) appellation de quartiers à confirmer
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE ST OUEN L'AUM.-PARCS D'ACTIVITÉS	PIERRELAYE * ST OUEN L'AUM.-CENTRE - LIESSE (1)	N184 x N14	A 15 PONTOISE CERGY-PREFECTURE ÉRAGNY s/ OISE	PIERRELAYE ST OUEN L'AUM.-CENTRE - LIESSE (1)	(4) demande de la DDE : liaison ST OUEN /BESSANCOURT transférée par A115
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE ST OUEN L'AUM.-PARCS D'ACTIVITÉS (2) Épluchées Le Vert Galant	ST OUEN L'AUM.-MAUBUISSON (3) PARC D'ACTIVITÉS Les Bâillères Le Vert Galant	N184 x P.A.	A 15 PONTOISE CERGY-PREFECTURE PIERRELAYE (6) ST OUEN L'AUM.-CENTRE	ST OUEN L'AUM.-PARC D'ACTIVITÉS * ST OUEN L'AUM.-MAUBUISSON *	(5) liaison dérivée de MÉRY et pointée (6) mention élaguée à la demande de la DDE
2 bretelles intermédiaires non conformes à fermer			1 bretelle intermédiaire non conforme à fermer		(7) demande de la commune (cf note du 12/6/01)
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE MÉRY s/ OISE-CENTRE	ST OUEN L'AUM.-PARCS D'ACTIVITÉS (2) Épluchées Le Port MÉRY s/ OISE.-Z.A.	N184 x VC	A 15 PONTOISE CERGY-PREFECTURE PIERRELAYE (6) ST OUEN L'AUM.-CENTRE	ST OUEN L'AUM.-PARCS D'ACTIVITÉS MÉRY s/ OISE.-Z.A.	
A 16 AMIENS BEAUVAIS ☒ CH. DE GAULLE AUVERS s/ OISE MÉRY s/ OISE-CENTRE	PARIS * TAVERNY BESSANCOURT (4)	N184 x A115	A 15 CERGY-PONTOISE PIERRELAYE (6) MÉRY s/ OISE.-Z.A.	A 15 PARIS ARGENTEUIL TAVERNY BESSANCOURT	Station service
A 16 AMIENS BEAUVAIS CALAIS ☒ CH. DE GAULLE	AUVERS s/ OISE BESSANCOURT * (4) FRÉPILLON (7) MÉRY s/ OISE-CENTRE	N184 x D928	A 15 PARIS CERGY-PONTOISE PIERRELAYE (6) TAVERNY MÉRY s/ OISE.-Z.A.	AUVERS s/OISE (5) MÉRY s/OISE-CENTRE FRÉPILLON (7)	

Schéma directeur de signalisation de la rocade 104 (francilienne)

D.M. du

annule et remplace la page 14/18 de la DM du 2/12/02

section 5 - A15/A170

sens intérieur : de A15 vers A4		Repérage échangeur	sens extérieur : de A4 vers A15		Observations
Filante	Sortie		Filante	Sortie	
A 16 CALAIS AMIENS BEAUVAIS CH. DE GAULLE MÉRIEL	TRÉPILLON * FORÊT DE MONTMORENCY * (1) (4)	N184 x D44 IV 87	A 15 PARIS CERGY-PONTOISE TAVERNY MÉRY S/ OISE	TRÉPILLON FORÊT DE MONTMORENCY * (1) (4)	(1) mention proposée en remplacement de FRÉPILLON desservi maintenant par la sortie n°86
A 16 CALAIS AMIENS BEAUVAIS CH. DE GAULLE DOMONT	MÉRIEL VILLIERS-ADAM	N184 x D1 IV 88	A 15 PARIS CERGY-PONTOISE MÉRY S/ OISE	MÉRIEL VILLIERS-ADAM	(2) liaison nouvelle CERGY-P/SARCELLES
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY SARCELLES DOMONT (3)	A 16 CALAIS AMIENS BEAUVAIS PRESLES L'ISLE ADAM	N184 x D104 			(3) la mention LA CROIX VERTE souhaitée par le conseil général est non réglementaire (cf. circ. 22/3/82 - 1er partie - § 5.3 La création de voies rapides entraînent souvent la disparition au niveau de la signalisation d'anciens points de repère routiers (cf. Croix de Berny, carrefour Pompadour, Croix de Villerois...)
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY SARCELLES (1) DOMONT BAILLET-Z.A.E. * (3)	BOUFFÉMONT * BAILLET-CENTRE *	D104 x D9 IV 89	A 15 CERGY-PONTOISE MÉRIEL	BOUFFÉMONT * BAILLET-CENTRE *	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY MONTSOULT-Z.I.	PARIS * SARCELLES (2) DOMONT BAILLET-Z.A.E. * MONTSOULT-CENTRE (3)	D104 x N1-D9 IV 90	A 15 CERGY-PONTOISE MÉRIEL BAILLET-CENTRE *	PARIS * DOMONT BAILLET-Z.A.E. * MONTSOULT-CENTRE (3)	(4) proposition de la DDE Vallée de Chauvry à la place de Forêt de Montmorency non validée = retour à la proposition initiale
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY GOUSSAINVILLE	BEAUVAIS * VIARMES BELLOY EN FRANCE MONTSOULT-Z.I.	D104 x N1-D909 IV 91	A 15 CERGY-PONTOISE DOMONT MONTSOULT-CENTRE (3)	A 16 AMIENS BEAUVAIS PRESLES MONTSOULT-Z.I.	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY GOUSSAINVILLE	ATTAINVILLE	D104 x VC IV 92	A 16 AMIENS BEAUVAIS A 15 CERGY-PONTOISE DOMONT (3)	ATTAINVILLE *	
Station service					

Schéma directeur de signalisation de la rocade 104 (francilienne)

D.M. du annule et remplace la page 15/18 de la DM du 2/12/02

section 5 - A15/A170

sens intérieur : de A15 vers A4		Repérage échangeur	sens extérieur : de A4 vers A15		Observations
Filante	Sortie		Filante	Sortie	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY GOUSSAINVILLE	MAREIL EN FRANCE * VILLIERS LE SEC * (5)	D104 x D9 IV 93	A 16 AMIENS BEAUVAIS A 15 CERGY-PONTOISE DOMONT (3)	BELLOY EN FRANCE VILLIERS LE SEC * (5)	(1) liaison dérivée de GOUSSAINVILLE/ GONESSE (2) interdiction PL de la N17 obligeant à envoyer les PL par A1
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY GOUSSAINVILLE	PARIS * ÉCOUEN * LE MESNIL AUBRY	D104 x N16W IV 94a	A 16 AMIENS BEAUVAIS A 15 CERGY-PONTOISE DOMONT (3)	PARIS * ÉCOUEN LE MESNIL AUBRY	3) la mention LA CROIX VERTE souhaitée par le conseil général est non réglementaire (cf. circ. 22/3/82 - 1er partie - § 5.3 La création de voies rapides entraînent souvent la disparition au niveau de la signalisation d'anciens points de repère routiers (cf. Croix de Bemy, carrefour Pompadour, Croix de Villeroys...)
A1 SENLIS CH. DE GAULLE GOUSSAINVILLE	CHANTILLY LUZARCHES *	D104 x N16Y IV 94b	A 16 AMIENS BEAUVAIS A 15 CERGY-PONTOISE ÉCOUEN	CHANTILLY * LUZARCHES	
A1 SENLIS CH. DE GAULLE GONESSE (1) LOUVRES	GOUSSAINVILLE FONTENAY EN PARISIS	D104 x D10 IV 95	A 16 AMIENS BEAUVAIS A 15 CERGY-PONTOISE ÉCOUEN	FONTENAY EN PARISIS VILLIERS LE BEL MAREIL EN FRANCE *	(4) demande de l'ADP non retenue-meilleur itinéraire par sortie 99 et collect. A1W
A1 SENLIS CH. DE GAULLE GONESSE LOUVRES	MARLY LA VILLE	D104 x VC IV 96	ÉCHANGEUR DIFFÉRÉ		
A1 SENLIS CH. DE GAULLE GONESSE LOUVRES-CENTRE	LOUVRES-Z.I.	D104 x VN IV 97			
A1 SENLIS péage CH. DE GAULLE GONESSE ROISSY EN FRANCE (4) LOUVRES-CENTRE	SENLS par RN (2) GONESSE ROISSY EN FRANCE (4) LOUVRES-CENTRE	D104 x N17 IV 98	A16 * A 15 CERGY-PONTOISE LOUVRES-Z.I. (6)	SENLS par RN * SARCELLES * GOUSSAINVILLE LOUVRES-CENTRE (6)	(6) mentions à prévoir dans le dimensionnement des panneaux mais à différer dans l'attente de la mise en service de l'échangeur n°97

Schéma directeur de signalisation de la rocade 104 (francilienne) - HORIZON 2009

section 5 - A15/A170

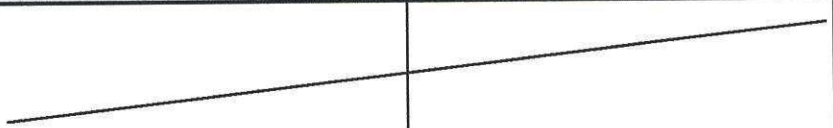
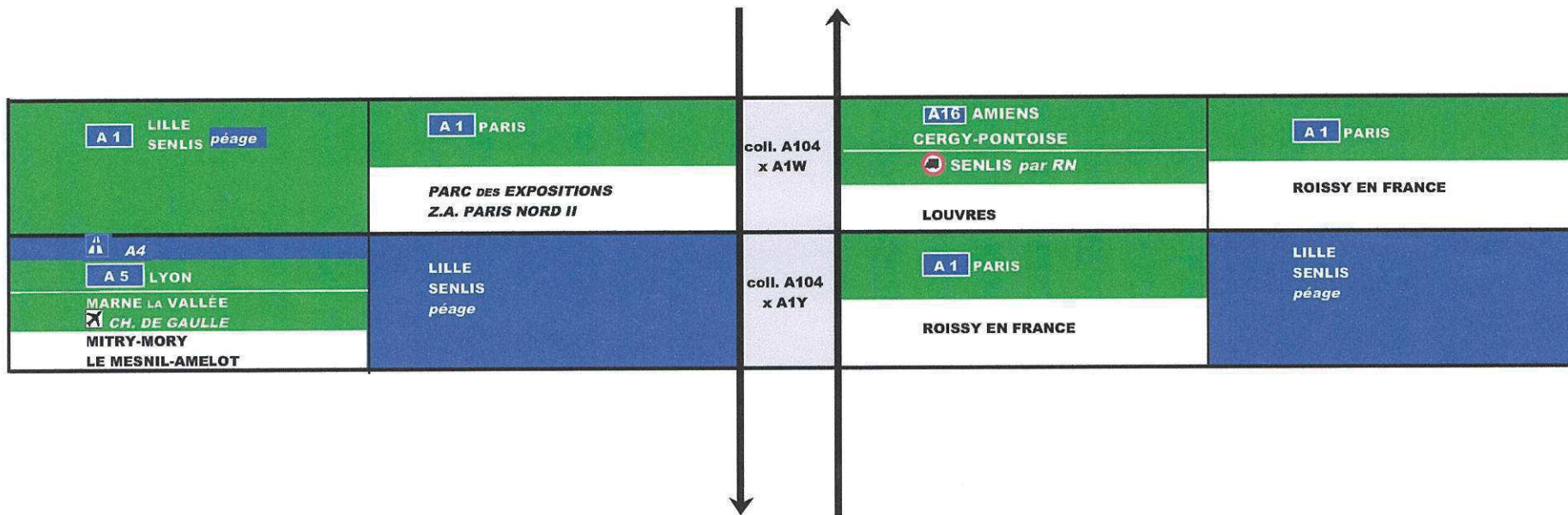
 sens intérieur : de A15 vers A4		Repérage échangeur	sens extérieur : de A4 vers A15 		Observations
Filante	Sortie		Filante	Sortie	
 A1 SENLIS péage PARIS ☒ CH. DE GAULLE LE MESNIL-AMELOT	ROISSY EN FRANCE ÉPIAIS LES LOUVRES CH. DE GAULLE-ZONES TECHNIQUES AÉROPORTUAIRES (4)	D104 x D212 			(1) Dérivée De CH. DE GAULLE depuis N2W (2) en raison des difficultés d'accès liées à la nouvelle géométrie (3) voir continuité des mentions sur collecteur page 18/18 (4) les mentions de globalisation Zones techniques aéroportuaires et Zones de frêt aéroportuaires n'ont pas été acceptées par l'ADP (cf. note 28/10/04)
MARNE LA VALLÉE ☒ CH. DE GAULLE MITRY-MORY LE MESNIL-AMELOT	 A1 SENLIS péage PARIS PARC DES EXPOSITIONS Z.A. PARIS NORD II	A104i x coll. A104i  (3)			
 A4  A5 LYON MARNE LA VALLÉE ☒ CH. DE GAULLE MITRY-MORY	LE MESNIL-AMELOT	A104 x D401dév. 	 A16  A1 LILLE CERGY-PONTOISE LOUVRES GOUSSAINVILLE	 A1 LILLE SENLIS péage  A1 PARIS ROISSY EN FRANCE	
 A4  A5 LYON MEAUX MARNE LA VALLÉE MITRY-MORY CH. DE GAULLE-ZONES DE FRÊT AÉROPORTUAIRES (4)	☒ CH. DE GAULLE	A104 x CDG Est 	 A16  A1 LILLE CERGY-PONTOISE LE MESNIL AMELOT GOUSSAINVILLE	 A1 LILLE ☒ CH. DE GAULLE	
 A4  A1 (PARIS)  A5 LYON MEAUX MARNE LA VALLÉE SOISSONS MITRY-MORY	JUILLY (2) TREMBLAY EN FRANCE CH. DE GAULLE-ZONES DE FRÊT AÉROPORTUAIRES (4)	A104 x D84 	 A16  A1 LILLE ☒ CH. DE GAULLE CERGY-PONTOISE (1) LE MESNIL AMELOT	JUILLY (2) CH. DE GAULLE-ZONES DE FRÊT AÉROPORTUAIRES (4)	

Schéma directeur de signalisation de la rocade 104 (francilienne) - HORIZON 2009

section 5 - A15/A170

sens intérieur : de A15 vers A4		Repérage échangeur	sens extérieur : de A4 vers A15		Observations
Filante	Sortie		Filante	Sortie	
 A4  A1 (PARIS)  A5 LYON MARNE LA VALLÉE VILLEPINTE	SOISSONS MEAUX DAMMARTIN EN GOELE MITRY-MORY Z.I. MITRY COMPANS	A104i x N2Y A104e x Coll N2W	 A16  A1 LILLE  CH. DE GAULLE LE MESNIL AMELOT	 A1 PARIS VILLEPINTE TREMBLAY EN FRANCE	(1) voir géométrie de l'échange avec collecteur
		A104e x N2Yb	 A16  A1 LILLE  CH. DE GAULLE LE MESNIL AMELOT	SOISSONS SAINT MARD DAMMARTIN EN GOËLE	
		A104e x D212 	 A16  A1 LILLE  CH. DE GAULLE LE MESNIL AMELOT	Z.I. MITRY COMPANS	
		A104e x N2Ya	 A16  A1 LILLE  CH. DE GAULLE LE MESNIL AMELOT Z.I. MITRY COMPANS	SOISSONS SAINT MARD DAMMARTIN EN GOËLE	
 A4  A5 LYON MARNE LA VALLÉE CHELLES VILLEPARISIS	 A1 PARIS AULNAY S/S BOIS VILLEPINTE TREMBLAY EN FRANCE		 A16  A1 LILLE  CH. DE GAULLE SOISSONS DAMMARTIN EN GOËLE Z.I. MITRY COMPANS	 A1 PARIS AULNAY S/S BOIS VILLEPINTE TREMBLAY EN FRANCE	

Schéma directeur de signalisation de la rocade 104 (francilienne) - HORIZON 2009section 5 - A15/A170**ANNEXE de la page 16/18
Collectrice de A104 A1W et A1Y**

*cf. schéma directeur
Coulbournement Est*



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT - 77
28 NOV. 2005
COURRIER ARRIVÉE

PREFECTURE
DE SEINE-ET-MARNE
28 NOV. 2005
COURRIER ARRIVÉE

ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer



Direction de la Sécurité
et de la Circulation routières

sous-direction
de l'exploitation et de la
sécurité de la route

La Défense, le 16 NOV. 2005

Le Ministre des Transports,
de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
à
Monsieur le Préfet de Seine et Marne
Direction Départementale de l'Équipement

objet : Approbation du schéma directeur de signalisation de direction de la déviation Est de l'aéroport
Charles DE GAULLE.

référence : BT/2005

affaire suivie par : Bun Tha THAM - SR/R1
tél. 01.40.81.81.06, fax. 01.40.81.81.99
mél. Bun-tha.tham@equipement.gouv.fr

DDE 77 S.A.G.I. ETN 4
14 DEC. 2005
COURRIER ARRIVÉ

Le schéma directeur de signalisation de direction de la déviation Est de l'aéroport
Charles DE GAULLE présenté par la Direction Départementale de l'Équipement de
Seine-et-Marne en date du 11 mai 2004 a été examiné par la Conférence Inter
Services (C.I.S.) du 22 septembre 2004.

Cette C.I.S. dirigée par Monsieur Farran, a émis un avis favorable en date du 10
octobre 2005.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, et conformément aux termes de la circulaire
DSCR/DR n° 92-63 du 19 octobre 1992, j'approuve le schéma directeur de
signalisation de la déviation Est de l'aéroport Charles DE GAULLE défini dans les
fiches itinéraires jointes.

Vous trouverez ci-joint la décision correspondante.

Arche Sud
92055 La Défense cedex
téléphone :
01 40 81 21 22
télécopie :
01 40 81 81 99
mél : dscr
@equipement.gouv.fr

ARRIVÉE 11.12.2005		
SUIVIE 2595		
CHIFFRE	INFO	CLASSE
ARR	AVIS	DECR
DIR	SUITE A DONNER	ETN
PROJET	ELEMENTS	ETN 2
PROJET	PROJET	ETN 3
REPONSE	REPONSE	ETN 4
AVANCE	AVANCE	ETN 0A
ETN	ETN 0A	ETN 0A
CIRCULAIRE	CIRCULAIRE	ETN 0A
C.I.S.		

Pour le Ministre et par délégation :
L'Ingénieure des Ponts et Chaussées
Adjointe au chargé de la sous-direction
de l'Exploitation et de la Sécurité Routières

Marie-Thérèse GOUX